



KPMG S.A  
2, Avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense Cedex



GRANT THORNTON AUDIT  
SERVICES (EX-FINEXSI  
AUDIT)  
29, Rue Du Pont  
92200 Neuilly-Sur-Seine

# Linedata Services

LINEDATA SERVICES  
27 rue d'Orléans – 92200 Neuilly-sur-Seine

**Attestation des Commissaires aux comptes sur les informations  
communiquées dans le cadre de l'article L. 225 115 4° du Code de commerce  
relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux  
rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2025**

*Assemblée Générale d'approbation des comptes*

*de l'exercice clos le 31 décembre 2025*

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux  
comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de  
Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie  
régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social : Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066  
Paris La Défense Cedex Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre

GRANT THORNTON AUDIT SERVICES (EX-  
FINEXSI-AUDIT)  
Société d'expertise comptable et de commissariat  
aux comptes  
Société anonyme à Conseil d'administration,  
Siège Social 29 Rue Du Pont A Neuilly-sur-Seine  
Capital Social : 57 803 €  
Immatriculée au RCS de Nanterre N° 412029357

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES  
INFORMATIONS COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE  
L. 225 115 4° DU CODE DE COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES  
REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de la société LINEDATA SERVICES,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225 115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Président-Directeur Général de la société Linedata Services. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées, figurant dans le document joint et s'élevant à 822 262 € avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225 115 4° du Code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Les commissaires aux comptes,

A Paris la Défense, le 17 avril 2026

KPMG S.A.



Mathilde Fimayer  
Associée

A Neuilly-sur-Seine, le 17 avril 2026

Grant Thornton Audit Services



Solange Aiache  
Associée



## **RELEVÉ DU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES**

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantages en nature versés aux cinq personnes les mieux rémunérées pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élève à 822 262€.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 19 février 2026

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Anvaraly Jiva', written over a light blue circular stamp.

**Anvaraly Jiva**  
Président Directeur Général